

*Agence Française de l'Adoption*

**PSY**

**N°4**



*Adoption internationale  
combattre les idées reçues*

*Les cahiers pratiques de l'A.F.A.*

## Adoption internationale : combattre les idées reçues

Perçu la plupart du temps comme une réponse différente mais envisageable à leur désir de fonder une famille et de transmettre des valeurs, le choix de l'adoption par les personnes devrait se faire, non pas comme une évidence, mais comme le fruit d'une réflexion vraie.

Si chaque adoption est différente et unique, si chacun doit pouvoir se dire « je vais réussir », il n'en demeure pas moins que le chemin est balisé de « chausse-trappes » et qu'il incombe à chaque adoptant de rester vigilant.

Les personnes seules ou en couples qui se tournent vers l'idée d'adopter un enfant étranger engagent cette démarche pour des raisons qui ne sont pas toujours les mêmes.

Ces raisons leur appartiennent. Aussi bien l'histoire de vie personnelle que la façon d'envisager l'avenir enferment de façon plus ou moins consciente chaque adoptant dans un système de pensée qui est par ailleurs fortement soumis à l'impact des media sur le sujet de l'adoption.

Ainsi construite, la part de l'imaginaire des adoptants les guide de temps à autre vers des « impasses » dans la conduite de leur projet d'adoption et vers des erreurs dans l'éducation de l'enfant qui leur est confié.

L'adoption est autant une aventure qu'une ouverture et s'y engager implique de faire preuve de souplesse psychique, d'être capable d'évoluer et d'éviter la pensée trop simpliste. Garder sa liberté de penser se fait d'autant mieux et plus souplement qu'on a justement pris le temps de confronter sa pensée à une réflexion approfondie et sereine.

C'est à cet exercice que ces quelques lignes invitent, de façon à ce que les adoptants soient mieux armés pour revenir sur « les idées reçues ».

### 1 • « Obtenir l'agrément, c'est suivre un parcours balisé de pièges »

La plupart des postulants à l'adoption appréhendent vivement les rencontres qu'ils vont devoir effectuer avec les professionnels des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Devoir justifier de son désir d'enfant devant l'administration est perçu comme une atteinte à la liberté puisque cette « épreuve » ne concerne pas les parents biologiques. Le côté inquisiteur des « interrogatoires » menés par l'assistante sociale et le ou la psychologue est redouté. Et ce d'autant plus que les postulants n'ont souvent jamais eu l'occasion d'en rencontrer auparavant. Ceci fait peur au point que les postulants bombardent les blogs des forums sur Internet pour se « parer » par des

réponses stéréotypées, des pièges qui sont supposés les guetter.

Qu'ils sachent qu'affecter une pensée, un style ou un personnage qui n'est pas sincère ou vrai, que tenir un discours manifeste et plaqué, c'est d'abord se tromper soi-même et c'est aussi tromper l'enfant espéré.

Les postulants à l'adoption devraient garder à l'esprit les deux choses suivantes :

- L'adoption est une mesure de protection de l'enfance avant tout, ce qui rend indispensable le fait que le « tiers social » ait son mot à dire sur la famille qui sera proposée pour l'accueillir ;
- Les travailleurs sociaux et les psychologues qui rendent compte de leurs « évaluations » vis-à-vis de la Commission d'agrément ont d'autres perspectives de travail que celles de poser des questions pièges aux postulants.

Ce qui les préoccupe essentiellement (et presque exclusivement), c'est la **place** qui sera donnée à l'enfant dans la famille.

Parvenir à se dégager du poids des représentations mentales concernant l'agrément (« Le Sésame, le diplôme, le feu-vert... ») pour l'envisager comme une première approche indispensable dans les débuts de la démarche, c'est déjà s'ouvrir à l'enfant, à l'implicite de ce que l'accueillir entraîne et qui peut-être allait rester voilé.

## 2 ● « Si je refuse une proposition d'apparement, il ne me sera plus fait d'autres propositions »

Il est toujours possible de refuser une proposition que l'on ne « sent » pas. Adopter un enfant, c'est s'engager pour la vie vis-à-vis de lui. Il n'y a pas d'« à peu près » qui soit tolérable.

Certains adoptants, au vu d'une proposition transmise via Internet, ne se « sentent » pas capables d'accepter cet enfant-là. Ils doivent suivre leur instinct et ne pas forcer le destin. Mieux vaut néanmoins refuser un enfant avant d'aller le voir sur place dans son orphelinat ou sa famille d'accueil. Et si, par extraordinaire, c'est lors de la rencontre tant attendue que les adoptants ne se sentent pas en mesure de se proposer comme parents, il leur est encore temps de dire « non ». Les pays d'origine sont habitués à ces atermoiements émotionnels.

S'il est vrai que les enfants souffrent de ne pas être emmenés par les adoptants qui sont venus pour eux, le fait de refuser une proposition d'enfant ne doit pas entraîner de culpabilité chez les postulants. L'enfant sera proposé à une autre famille et un autre enfant leur sera proposé.

Toutefois, une famille qui refuse plusieurs fois de suite un apparement doit aussi se poser la question du bien fondé de son projet et de sa démarche. Il en va de l'avenir de leur désir de fonder une famille et aussi de l'image donnée par les adoptants français dans les pays.

## 3 ● « Il y a tant d'orphelins dans le monde qui n'attendent que d'être adoptés »

Le regard porté par chacun sur les malheurs du monde que la télévision et les journaux relayent en montrant des milliers d'enfants souffrant suscite la compassion et beaucoup d'incompréhension. Sauver l'enfance en danger et donner de l'amour et du confort à ces orphelins paraît aux yeux de bien des gens comme quelque chose de facile et d'évident puisqu'aussi bien eux-mêmes, de leur côté, sont « en mal d'enfant ». Le raccourci est tentateur qui veut que le désir des uns viennent combler la détresse des autres.

Même s'il s'agit là d'un désir ancien et peut-être enfoui de vouloir réparer les malheurs, chacun doit admettre que, pour généreuse et noble qu'elle soit, cette idée qui répond à une logique culturelle est utopique.

### Pourquoi ?

La première réponse est terre à terre : l'organisation politique et économique de nombreux pays émergents ne permet pas encore que l'Etat civil, la Justice et les Autorités en matière d'adoption internationale soient encore en mesure d'assumer l'adoptabilité de leurs enfants.

Mais par-delà ce constat de carence, il faut surtout redire que l'adoption ne doit jamais revêtir un aspect humanitaire parce que l'enfant ne doit jamais s'insérer dans une place à laquelle il se trouverait en quelque sorte « en dette » vis-à-vis de ses parents.

Les adoptants, aux risques de devoir jeter l'idée de la bonne action aux oubliettes, mettront de côté la part de narcissisme qui les pousse vers une image de sauveurs. S'entendre dire « c'est formidable ce que vous faites là » n'est pas une bonne chose pour l'enfant.

Si l'enfant a besoin de parents formidables, c'est juste qu'il a besoin de parents qui l'adoptent pour ce qu'il est et tel qu'il est. Il faut que les attentes des uns correspondent au désir des autres. Or l'enfant a besoin d'être aimé quoiqu'il fasse et sans retour, même s'il déçoit ses parents. L'enfant doit pouvoir grandir éloigné de l'idée qu'il est redevable de quelque chose vis-à-vis de ses parents. Le danger est, dans le cas contraire, trop prégnant de lâcher à l'enfant le poids de « sa dette », un jour ou l'autre, et particulièrement lorsqu'il advient que l'enfant déçoit ses parents. Ce serait mettre toute la famille en danger.

## 4 ● « Plus on adopte un enfant jeune, plus il sera facile à élever »

Avoir le désir de pouponner et de serrer un tout petit contre soi, c'est un désir légitime, et l'idée d'élever l'enfant à sa propre image va souvent de pair avec. Il s'agit là d'un investissement narcissique de la part des parents... Mais lorsque l'adoption d'un enfant grand demeure impensable, n'est-ce pas que ce rejet a priori vient en écho à l'idée que plus l'enfant est jeune, plus le nouage des liens se fera aisément ?

Or si, avant l'âge de sept mois, l'enfant n'a pas encore élu sa « figure d'attachement », ce qui revient à dire qu'il est prêt à aller vers la personne qui lui tend les bras, c'est spontanément qu'il ira volontiers dans les bras de sa mère adoptive. Cela ne veut pas dire que cet enfant n'a subi aucun « trauma » dans sa vie au plan affectif. La quantité « d'histoire » d'un enfant et surtout

la lourdeur de celle-ci n'est pas proportionnelle à l'âge du sujet. Un nourrisson peut avoir déjà vécu une histoire très accidentée. Si tous les enfants adoptés portent la blessure de l'abandon, il y a des bébés qui malheureusement sont plus marqués que des plus grands. L'enfant a toujours une part d'imprévu à laquelle il faut s'attendre.

Les parents, avec toute la meilleure bonne volonté du monde, ne pourront jamais ni priver un enfant de son histoire, ni lui en « greffer » une autre. Ils ne pourront qu'essayer de l'aider à vivre avec cette histoire, mais pas à l'oublier. La prise de conscience de cette rupture de son passé surgira de toutes façons sans qu'il puisse en faire l'économie.

Mais aucune étude ni recherche ne permet d'affirmer que l'adoption d'enfants déjà « grands » suscite des difficultés qui seraient à mettre en lien avec des troubles de l'attachement. La question de savoir s'il y a plus de culpabilité pour les adoptants à accueillir un enfant grand se pose aussi, comme si l'enfant était alors plus à même de faire des comparaisons avec les autres adultes qu'il a connus.

## 5 • « Adopter seul ou en couple, c'est pareil, du moment qu'on donne de l'amour »

La diversité des nouvelles parentalités montre que le modèle de référence familial classique est bousculé. Monoparentalité, voire homoparentalité adoptives se rencontrent de plus en plus fréquemment. Sans que celles-ci soient sujettes à discrimination, il est possible de s'interroger sur l'apport de ces structures familiales en termes de construction identitaire de l'enfant.

La place du père est ici interrogée, en tout cas au moins en tant que présence d'un « tiers » entre la mère et l'enfant, pour que la relation qui se met en place ne soit pas trop symbiotique. Mais des figures extérieures (frère, ami, oncle, grand-père...) peuvent remplir ce rôle de père et venir proposer à l'enfant une image paternelle qui serait manquante.

Mais si l'amour ne suffit pas à donner à un enfant les repères dont il a besoin pour grandir au plan psycho affectif, nul n'est non plus en mesure de jeter l'anathème sur la structure d'accueil monoparentale.

## 6 • « La scolarité, c'est toujours difficile pour un enfant adopté »

Trop attendre de son enfant au plan scolaire, c'est de la part des parents, mettre sur lui une pression comme si la réussite de son adoption dépendait pour grande partie de sa réussite scolaire. Mais ne pas démorner de l'idée qu'un retard scolaire est presque certain, cela ne correspond pas non plus à une évidence.

L'enfant, s'il est déjà grand, a un temps d'adaptation nécessaire avec la connaissance de la langue française et pour cette raison il est conseillé de ne pas

scolariser systématiquement l'enfant qui vient d'arriver au même niveau que les enfants de sa classe d'âge, ce qu'il rattrape la plupart du temps.

L'enfant adopté a aussi parfois des difficultés avec les apprentissages, parce que c'est difficile d'approcher le « savoir » quand on ignore sur soi-même bien des choses. Pour cette raison, il se peut, et sans que cela n'ait rien à voir avec les capacités intellectuelles, que l'enfant « bloque » sur le fait d'apprendre. Un accompagnement spécifique vient la plupart du temps l'aider à s'affranchir de ce qui peut venir ainsi paralyser son désir d'apprendre.

## 7 • « De toutes façons, c'est sûr, il voudra connaître ses origines »

La pratique en matière d'adoption, c'est désormais chose faite, c'est de dire la vérité à l'enfant. Si l'enfant sait qu'il est adopté, cela ne signifie pas qu'il veuille retourner chercher ses origines. La demande sur ce point est totalement variable d'un enfant à l'autre. Nul ne sait à quel moment l'enfant demandera à retourner dans son pays d'origine, ni même s'il le demandera jamais.

Ce qui semble important, c'est pour les parents adoptants d'avoir à l'esprit qu'il faut mieux rester simplement à l'écoute de son enfant, sans venir au devant de son désir. L'adolescence est souvent la période au cours de laquelle cette demande émerge, en lien avec les interrogations d'ordre identitaire de l'enfant. La respecter n'implique pas que l'enfant « abandonne » à son tour ses parents adoptifs. Ce qu'il désire, la plupart du temps, c'est seulement connaître son pays d'origine, pour mieux se connaître lui-même.

Mais certains adoptés ne font jamais cette demande, ou parfois seulement au moment où ils vont eux-mêmes devenir parents, ce qui les questionne d'une façon particulière.

## En guise de conclusion : Bannir les « a priori » et les préjugés !

L'aventure de l'adoption place les intéressés, parents et enfant, dans une relation étonnante, inédite et chaque fois différente.

La parentalité adoptive a ceci de spécifique c'est qu'elle est comme une mosaïque vivante et les adoptants qui s'y plongent en voient parfois de toutes les couleurs !

Partir dans cette démarche, c'est accepter les surprises, c'est fermer la porte aux idées toutes faites, c'est refuser la pensée bloquée.

